

DEVELOPPEMENT DE L'AMBULATOIRE : AVEC QUELS MOYENS ?

**Pour faire face à l'austérité et aux restrictions budgétaires, une seule solution, nous dit-on : développer l'activité ambulatoire.
Mais à quel prix ?**

En chirurgie, au CHM, une nouvelle organisation devrait voir le jour à partir du 2 novembre.

Un regroupement de moyens va s'opérer entre :

- l'Unité 44,
- les 23 places (box) de Claude Monet
- la création de 7 places d'ambulatoire (box) au niveau 1 du Fontenoy, près de la salle de réveil.

En réunissant ces 3 secteurs en un même service, la mutualisation provoque quelques grincements de dents !!!! Particulièrement au sein du nouveau secteur de 7 places.

- 1 seule IDE du matin et du soir **sans Aide-soignante !!!!** alors que l'activité sera vraisemblablement soutenue. Comment dans ces conditions accueillir, préparer, accompagner les patients, organiser les sorties ? Qui donnera les repas ou collations ? Qui pourra gérer les dossiers ? Qui assurera le ménage ?
- Dès le 02/11/2015 :
 - les IDE auront l'obligation de travailler 1 week-end + un samedi toutes les 10 semaines dans un autre service du pôle avec quelle expérience et quelles compétences en lien avec ce service ?
 - Les AS seront confronté(e)s aux mêmes difficultés : 1 week-end sur 10 dans un autre service.

A Claude Monet, d'autres modifications sont annoncées et de nombreuses questions restent encore en suspend.

Avant que le sujet ne soit présenté au Comité Technique d'Etablissement du 1^{er} octobre, la CGT a demandé, vendredi à la Direction des soins de rencontrer les équipes.

Bien que la date de cette rencontre ne soit pas encore fixée, nous invitons tous les agents de ce service à y participer afin d'exprimer à la direction leurs inquiétudes et les mesures à mettre en place pour y remédier.

Cette réorganisation ne peut s'accompagner d'une dégradation des conditions de travail et de prise en charge des patients.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques.

➔ **SYNDICAT CGT Centre Hospitalier du Mans**

- 02-43-43-29-00 ou poste 33752
- Adresse mail : cgt@ch-lemans.fr
- Site internet : cgtchdumans.reference-syndicale.fr
- Page Facebook : Cgt CH Le Mans



LES PROGRÈS DE L'AMBULATOIRE

